



PROCÉDURE POUR LA DISTRIBUTION DES COMPRIMÉS D'IODE

La ville de Saint-Leu d'Esserent a élaboré un document pour faire face aux différents risques majeurs : c'est le Plan Communal de Sauvegarde (PCS).

Nous avons choisi de vous informer sur ce plan en fonction de l'actualité.

En cas d'accident nucléaire, la prise d'iode stable (*iodure de potassium*), associée à la mise à l'abri, est un moyen de protéger la thyroïde contre les effets des rejets d'iode radioactif.

Selon l'âge de chacun, la dose varie entre $\frac{1}{4}$ et 2 comprimés.

L'efficacité est optimale si la prise d'un comprimé est réalisée dans les 2 heures avant le début d'un contact avec des rejets d'iode radioactif ; elle n'est que de 50 % si la prise est réalisée 6 heures après le début du contact avec les rejets. Les comprimés doivent donc être pris immédiatement **lorsque le préfet en donne la consigne et uniquement à ce moment-là.**

Cette consigne sera immédiatement relayée par la commune (*véhicule avec haut-parleur, panneau d'affichage, réseaux sociaux, site internet...*)

L'État a constitué des stocks et a préparé des circuits de distribution pour être en mesure de protéger la population.

L'organisation de la distribution des comprimés d'iode, notamment en « drive », est préparée par la Municipalité selon une procédure prévue dans notre Plan Communal de Sauvegarde (*plan de crise de la commune*).

Elle se déroulera au sein du complexe sportif Pascal Grousset. Il est vivement recommandé qu'un seul membre ou représentant de la famille ne s'y rende, à pied ou en voiture, pour récupérer les comprimés.

ÉTAPES DE LA DISTRIBUTION :

- 1) Accueil du représentant de famille
- 2) Vérification des documents à fournir et de la constitution de la famille
- 3) Détermination du nombre de comprimés à distribuer selon la posologie
- 4) Transmission / délivrance du ticket
- 5) Distribution / réception des comprimés contre signature

MODE D'INGESTION :

Les comprimés doivent être avalés ou dissous dans une boisson (*eau, lait, jus de fruit*). Ils sont quadri-sécables pour permettre un dosage adapté à tous les âges. Ils doivent être rangés dans un lieu accessible, mais hors de portée des enfants, conservés dans leur emballage d'origine dans un endroit sec ne dépassant pas 25°C.

CONTRE-INDICATIONS :

Les contre-indications à l'iode sont rares. Cependant demandez conseil à votre médecin traitant dès maintenant si vous avez :

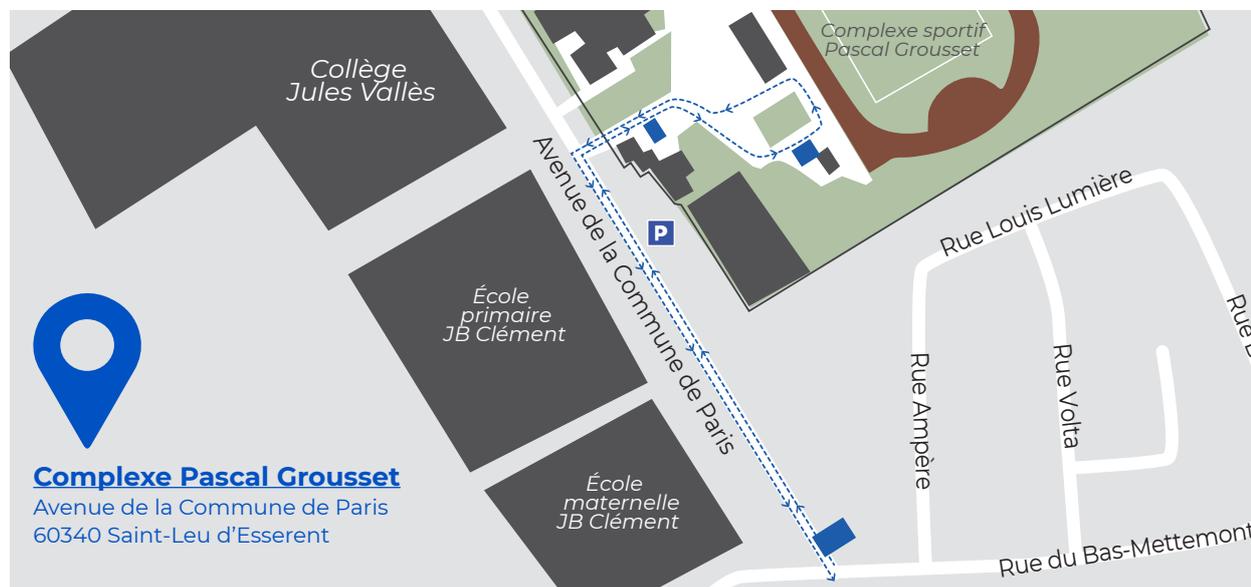
- Un antécédent ou une maladie thyroïdienne en cours (*hyper ou hypo thyroïdie...*)
- Une allergie connue à l'iode

POSOLOGIE

Posologie des comprimés d'iodure de potassium dosés à 65 mg :

- | | |
|-------------------------------------|-------------|
| - Adultes et enfants de + de 12 ans | 2 |
| - Enfants de 3 à 12 ans | 1 |
| - Enfants de 1 mois à 3 ans | 0.5 |
| - Nourrissons de - de 1 mois | 0.25 |

LIEU DE DISTRIBUTION :



Complexe Pascal Grousset

Avenue de la Commune de Paris
60340 Saint-Leu d'Esserent

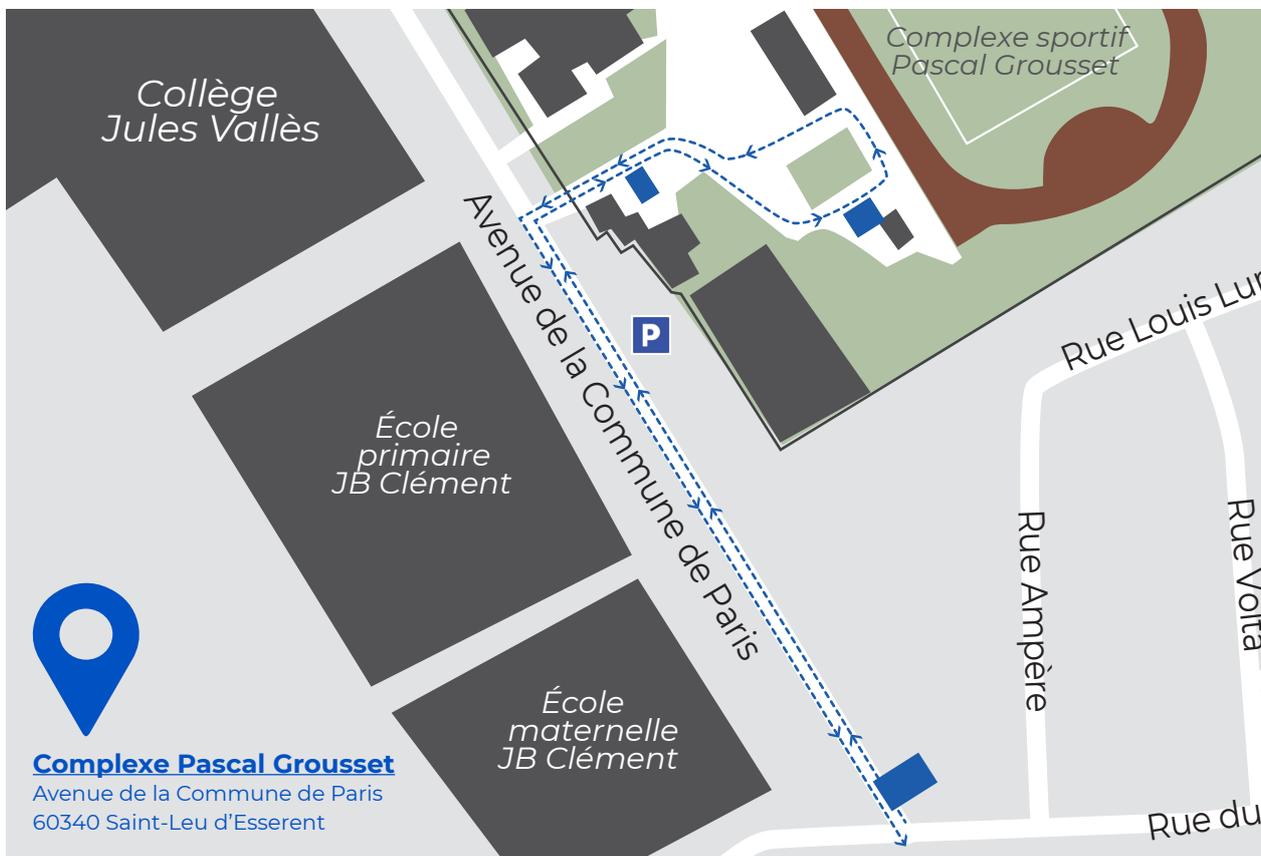


FICHE À RETOURNER LE JOUR DE LA DISTRIBUTION DES COMPRIMÉS D'IODE

DOCUMENTS À FOURNIR LE JOUR DE LA DISTRIBUTION (1 PAR FOYER) :

- Carte nationale d'identité (CNI) ou autre pièce d'identité du membre ou du représentant de famille
- Livret de famille ou CNI de chaque membre de la famille
- Justificatif de domicile ou justificatif d'inscription sur liste électorale

LIEU DE DISTRIBUTION :



POSOLOGIE

Posologie des comprimés d'iodure de potassium dosés à 65 mg :

	NOMBRE DE PERSONNES CONCERNÉES <i>(hors personnes allergiques)</i>	NOMBRE DE COMPRIMÉS NÉCESSAIRES <i>(dosés à 65mg)</i>	SOUS TOTAL
Adultes et enfants de + de 12 ans	x	2	=
Enfants de 3 à 12 ans	x	1	=
Enfants de 1 mois à 3 ans	x	0.5	=
Nourrissons de - de 1 mois	x	0.25	=
TOTAL			

MERCI DE REMPLIR CE FORMULAIRE **SI VOUS NE POUVEZ PAS VOUS DÉPLACER LE JOUR DE LA DISTRIBUTION**

Je soussigné(e) M/Mme _____ déclare donner
procuration à M/Mme _____ afin d'obtenir à
ma place les comprimés d'iode qui me sont destinés.

Fait le ____ / ____ / ____ à _____

Signature :

La personne désignée devra présenter la copie de votre pièce d'identité et des justificatifs demandés ainsi que sa propre pièce d'identité.

PARTIE DÉTACHABLE ✂